



Contactez notre expert Leyton
**Laurent Lecanu, Pharm.D.,
 Ph.D., Responsable
 développement des affaires,
 pôle pharma**



AUTRES SERVICES D'OPTIMISATION

- / Recouvrement de la taxe de vente - Retour en arrière de 4 ans, un moyen facile de récupérer rapidement des quantités importantes de liquidités et d'identifier les opportunités d'optimisation des flux de trésorerie.
- / Taxe foncière - Leyton renégocie l'impôt foncier de votre établissement, optimisant ainsi les coûts d'exploitation de votre entreprise.

LEYTON: PROMOTEUR DE CROISSANCE

Vous êtes une pharma, biotech, medtech, CRO, CMO, CDMO ? Les experts en innovation de Leyton Canada sont là pour vous aider à optimiser votre stratégie de croissance.

CRÉDITS D'IMPÔT

- / RS&DE : Récupérer les dépenses de R&D admissibles de l'exercice précédent (jusqu'à 18 mois en arrière). Jusqu'à 35% au fédéral et 30% au Québec. Les deux combinés, les entreprises incorporées au Québec peuvent bénéficier d'un rendement RS&DE allant jusqu'à 52% (le plus élevé au Canada). Les dépenses éligibles comprennent les études précliniques, cliniques, CMC, mise à l'échelle, études post-commercialisation.
- / CDAE : Cible les entreprises informatiques et leur activité de R&D. Idéal pour les entreprises de l'industrie des sciences de la vie qui développent des logiciels de modélisation moléculaire ou de conception de médicaments assistée par l'IA. Ce crédit d'impôt permet de récupérer 30% des salaires admissibles, sans limite de salaire.
- / C3i: Cible l'industrie manufacturière et les investissements réalisés dans les équipements de fabrication et l'informatique (matériel/logiciel). Récupérer de 10 % à 40 % des dépenses admissibles. Idéal pour les entreprises ayant des activités de production, y compris CDMO.

SUBVENTIONS

- / PARI-CNRC : Programme fédéral subventionnant les activités de R&D. Jusqu'à 80% des salaires et 50% des dépenses de sous-traitance.
- / EXPANSION ET PRODUCTIVITÉ DE L'ENTREPRISE - Acquisition d'équipement ou de machinerie, les infrastructures, commercialisation et développement des marchés. Jusqu'à 50% des coûts admissibles, jusqu'à 5 M\$ par projet et 10 M\$ par organisation. Le financement à taux 0%.
- / FONDS D'INNOVATION STRATEGIQUE - Le montant du financement peut être remboursable et non remboursable. Couvre jusqu'à 50 % des coûts admissibles. Le montant minimum du projet doit être de 20 M\$.
- / CANEX (fédéral) et PSCE (Québec seulement) - Peut couvrir 50% des frais de votre demande de brevet.
- / AUTRES SUBVENTIONS ETRANGERES - États-Unis (DoD) et UE (Eureka via CNRC).
- / NATIONAL INSTITUTE OF HEALTH (NIH) - Les entreprises canadiennes du secteur des sciences de la vie sont admissibles aux subventions du NIH. N'impacte pas la propriété intellectuelle.